

# Je suis responsable d'un accueil collectif de mineurs

## Que faire lorsqu'un enfant ou un salarié est détecté positif au Covid ?

Octobre 2021

### 1 Isoler

J'invite la personne positive à s'isoler 10 jours à son domicile et à prévenir son entourage.

### 2 Recenser les cas contacts

#### Le cas positif est un enfant :

Je suspends l'activité du groupe fréquenté par l'enfant pour 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé : **Tous les enfants sont considérés comme contact au sein du groupe.** Et je recense les éventuels cas contacts en dehors du groupe.

#### Le cas positif est un adulte :

Je recense, auprès de l'adulte concerné, les personnes de la structure (adultes ou enfants) ayant été en contact sans masque 48h avant la date de début des signes (symptomatique) ou 7 jours avant le test (asymptomatique) en face à face à moins de 2 mètres quelle que soit la durée, ou + 15 minutes dans un espace fermé.

Je prends contact avec ma CPAM pour valider le recensement des cas contacts et pour lui transmettre la liste des cas contacts :

Loire-Atlantique	09.74.75.76.78.	accompagnementcovid44@assurance-maladie.fr
Maine-et-Loire	09.74.75.76.78	accompagnementcovid49@assurance-maladie.fr
Mayenne	09.74.75.76.78	accompagnementcovid72@assurance-maladie.fr
Sarthe	09.74.75.76.78	accompagnementcovid72@assurance-maladie.fr
Vendée	09.74.75.76.78	accompagnementcovid85@assurance-maladie.fr

### 3 Informer les cas contacts (enfants ou adultes)

- Si antécédent de Covid < 2 mois : pas d'isolement, respect habituel des gestes barrières
- Si non vacciné : isolement 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé et tests à J0 et J7
- Si vacciné (schéma complet) : test à J0 et J7, pas d'isolement mais respect strict des gestes barrières

**Je les informe qu'ils seront appelés et accompagnés par les équipes en charge du contact tracing de la CPAM pour :**

- Le suivi des recommandations sanitaires,
- La prescription d'un test de dépistage et de masques,
- La délivrance éventuelle d'un arrêt de travail,
- La mise en place d'un accompagnement spécifique, si nécessaire.